

## PROCES VERBAL

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2022

ABSENTS EXCUSES : Nadia EL MAHSANI qui a donné pouvoir à Jean-Claude FROGER  
Patrick IBANEY qui a donné pouvoir à Christian BONFILS  
Sylvie LAFFONT qui a donné pouvoir à Caroline POMARES GOMEZ

La séance est ouverte à 18H00

Monsieur le Maire informe le conseil municipal les principes applicables à compter du 01 juillet 2022, pour des soucis de simplicité il est demandé d'afficher ou de communiquer selon le mode choisi : **la liste des décisions prises par le conseil municipal** (site, journal...). Le compte rendu qui parfois se voulait être retranscrit au mot près disparaît pour être remplacé par un **Procès-verbal** qui se veut plus synthétique avec les décisions prises avec s'il y a lieu l'essence des débats. Le procès-verbal est voté au prochain conseil municipal, et est à ce moment-là divulgable.

Monsieur le Maire demande à voter le procès-verbal de la dernière réunion. Vote à l'unanimité. Monsieur Jean-Claude FROGER est proposé comme secrétaire de séance.

#### I/ **Présentation d'un projet de l'association « Maison des vins et du tourisme » :**

Mr Eric CHAUVIN Président détaille les besoins d'une nouvelle structure pour l'évolution de leur maison des vins et du tourisme (de 17 participants, ils sont désormais 25) un grand besoin de stockage, peu de place pour les supports touristiques, contrainte d'espace d'accueil, dangerosité des espaces de stationnement. Le manque de place et de stationnement se concrétise par un manque d'arrêt touristique (1/3 de renseignements touristiques et 2/3 de visite et vente de vins).

L'intérêt porté sur l'espace de la caserne des pompiers qui sera bientôt libéré avec une surface neutre ou l'aménagement de l'accueil sera aisé avec des bureaux salles de réunions et sanitaires dans une autre partie, un parking permettant de recevoir des bus. La salle de réunion pourrait être prêtée aux associations qui manquent de place dans la Maison des associations.

Monsieur Simon BERTHET REYNES architecte présente une simulation 3D de l'esquisse possible d'un accueil touristique dans cet espace pour un coût de travaux de 260 000€ TTC.

Monsieur Philippe LAMBERT et Monsieur Loïc ALAZARD co-présidents du syndicat des vignerons relatent l'engouement des jeunes viticulteurs, très motivés qui partagent et échangent lors de leurs réunions hebdomadaires avec les anciens. Ils souhaitent développer l'image de la commune et de son patrimoine par des animations, des projets intergénérationnels et une ouverture internationale.

Mme GAZZANO félicite le travail de l'architecte, mais demande si les vignerons pourront avoir le financement pour un tel projet, car sinon c'est un beau rêve au frais de la commune.

Mr LARGUIER rappelle que pour cette première réunion il n'est pas encore question de financement. D'autre part on pourrait effectuer un emprunt qui serait remboursé par les loyers.

Mr BONFILS trouve le projet ambitieux, Mr ISNARD pense qu'il fallait prendre les deux parties de la caserne sous peine de faire un espace dépareillé.

Mr LARGUIER informe le Conseil municipal qu'il a pris contact avec le Département, et la Région. Seule la Région pourrait aider ce projet. Il sera prévu une réunion avec eux et les porteurs du projet.

**II/ DELIBERATIONS :**

**N°07072022A :** Compléments subventions TENNIS CLUB/OCCE84/AMIS DE L'ECOLE. Pour donner suite aux animations effectuées sur cette année par ces trois associations il convient de rajouter 300€ aux Amis de l'école, 2500€ à la coopérative scolaire, et 500€ au tennis club. Le conseil municipal vote à l'unanimité.

**N°07072022B :** Passage de la nomenclature M14 à la nomenclature M57, afin de prendre les décisions les plus adéquates pour l'assemblée il convient d'attendre la formation des agents comptables de la commune, cette délibération est reportée.

**N°07072022C :** Cession gratuite de l'ancien immeuble de la caserne des pompiers du SDIS à la Commune. Approbation du projet d'acte à signer de cession à titre gratuit à l'unanimité.

**N°07072022DM :** décision modificative du budget assainissement, ligne de dépense article 6228 +5000€ et ligne de recette article 7588 + 5000€ section d'exploitation pour des travaux de vérification de fonctionnement de la station. Vote à l'unanimité

**N°07072022 E :** Choix des entreprises pour les travaux d'isolations des écoles :

Lot 1 PVC : ALU VAISON	pour 13775,20€ HT
Lot 2 ISOLATION : DUFOUR	pour 9688,66€ HT
Lot 3 : Lot CHAUFFAGE CLIM retiré en raison des études géothermiques, nouvelle consultation et marché séparés.	
Lot 4 PEINTURE NETTOYAGE : GLEIN	pour 5922€ HT en raison de la technicité de l'entreprise.
Lot 5 BOIS : BACCOU	pour 2039€ HT

Vote à l'unanimité.

**III/ INFORMATIONS :**

Monsieur le MAIRE informe le conseil municipal d'une consultation pour un chauffage CLIM système DRV pour l'école couloir et classes et également pour les bureaux de la mairie, l'utilisation de l'électricité sera neutralisée par les panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école cantine.

**Travaux voiries :**

Le tour du village avec les élus ont permis de déterminer les deux arrêtés de circulation et stationnement qui manquaient. Les panneaux de signalisations de ces changements sont commandés ainsi que les panneaux indiquant les parkings. Pour les travaux du virage il convient d'attendre la réponse du département avant le commencement des travaux. La borne électrique a été inauguré et est en fonction. Les travaux de reconstructions des deux courts de tennis sont prévus pour printemps 2023. Pour l'instant l'estimation est à 100 000€ TTC et une aide de l'intercommunalité de 24 000€, l'aide demandée à la Région est en cours d'instruction.

**Service Mairie, festivités de l'été**

La commune pourra bientôt faire les cartes d'identité et les passeports, notre demande a été approuvée par la Préfecture.

L'été à SABLET : Soirée en Sablet 13/ 07, Journée du Livre 16 17/07, théâtre 22 23 24 25/07, concert au Moulin de Sorbier 26/07 et Fête votive 05 06 07 08 09 /08. Cette année il a été très difficile de remettre en fonction les compteurs temporaires dits compteurs forains, une bataille de mails et de téléphone a été nécessaire entre les agents de la Mairie l'adjoint aux travaux l'EDF et ENEDIS.

**Infos diverses et tour de table**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Mr VIALANT comme demandé par lui, : il souhaite pouvoir faire revenir son terrain en zone constructible.

Mr ISNARD propose de demander au propriétaire du garage sur la rue Lucien Girard d'effectuer des travaux sur la porte qui n'est pas très esthétique et qui n'a pas l'air très solide.

Me POMARES demande que les riverains de la route du stade taillent les haies pour passer en poussette, des courriers seront envoyés aux riverains concernés.

Me BOSONE souligne la qualité de la Kermesse des enfants et de l'organisation de l'association Amis de l'école, soirée très sympathique.

Mr RAYNAUD approuve le projet des vigneron concernant la réhabilitation de la caserne. D'autre part, il demande que l'on écrive à nouveau à la MAIRIE DE VIOLES pour donner un coup de lame sur le chemin des Troupeaux afin d'enlever la dangerosité du chemin.

Me MEFFRE rappelle qu'il convient de consolider ou resserrer les panneaux de l'aire de jeux souvent chahutés, et continuer à nettoyer les bouches du pluvial.

Me GAZZANO souligne que la loi exige que lors des délibérations toute personne en lien direct ou indirect avec le projet doit sortir de l'assemblée, et notamment lorsqu'il sera question de la Caserne. Toutes les personnes qui auront un lien avec le vin ou par leur famille devront sortir.

Le conseil répond unanimement d'une part qu'il ne restera plus personne pour voter, d'autre part souligne l'aspect touristique prioritaire du projet.

La séance est levée à 20H00

